

Alimentation

Aide alimentaire ou aide humanitaire ?

« *Personne ne choisit d'avoir faim.* » En Belgique, des milliers de personnes sont obligées de recourir à une aide alimentaire. La conférence gesticulée *Faim de vie* met en exergue les enjeux humains et sociétaux soulevés par cette situation. L'occasion pour Vivre Ensemble d'explorer l'horizon vers lequel nous amène ce système parallèle d'alimentation, organisé « pour les pauvres ».

Avec le soutien de la



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Selon la Concertation aide alimentaire¹, environ 450 000 personnes recourent à l'aide alimentaire en Belgique : distributions de colis, restaurants sociaux, épiceries sociales.² Le secteur est en expansion depuis plusieurs années, tant les besoins vont croissant. Une situation qui amène à s'interroger : l'aide alimentaire ne correspond-t-elle pas à l'expression politiquement correcte d'une aide humanitaire ? C'est ce qu'aborde la conférence gesticulée³ *Faim de vie* mise en scène par Brigitte Grisar et Jacques Esnault⁴.

Au cours de la représentation – savant mélange d'information et de théâtralisation –, le public éprouve des sentiments divers : de la tristesse à l'indignation, face à la pénibilité de certaines situations, en passant par le malaise et la révolte. En tout cas, dans l'assistance, les personnes concernées par les colis ou autres dispositifs d'aide alimentaire confirment : « *Cela reflète bien la réalité.* »

L'histoire sans fin

De l'antiquité grecque à l'époque actuelle, en passant par l'empire romain, le Moyen Âge et la Renaissance, l'histoire de l'aide alimentaire – mise en lumière dans *Faim de vie* – éclaire comment cette aide est utilisée comme moyen de contrôle, au service du pouvoir en place. De tout temps, ces systèmes palliatifs mis en place par les structures dominantes, pour subvenir aux besoins des populations, ont servi à couvrir la marmite à pression. Sous couvert de philanthropie, les puissants y auraient trouvé un moyen de se maintenir en place, sans remettre en question les conditions qui leur ont permis de s'élever, au détriment de franges de la population marginalisées.

¹ Projet développé au sein de la Fédération des Services sociaux.

² <https://www.fdss.be/fr/concertation-aide-alimentaire/laide-alimentaire-en-belgique/>, consulté le 12.02.2020.

³ Style de spectacle à l'intersection entre le théâtre et la conférence académique, ce genre mêle des éléments de « savoir chaud » (émotion, partage d'expériences) et de « savoir froid » (analyse théorique). Voir : <https://conferences-gesticulees.be/>, consulté le 13.02.2020.

⁴ Respectivement Chargée de projet à la Concertation aide alimentaire et membre du Collectif 1984.

Reprenons une citation évoquée dans *Faim de vie*. Elle est éloquent. « *Un pauvre peut devenir un ennemi, un homme qui vit dans le besoin peut devenir un rebelle. On calme une foule qui se rebelle avec de la nourriture ; quand la multitude est en colère on la dirige vers le grenier.* » Interrogé sur l'identité de l'auteur, le public croit reconnaître nombre de dirigeants actuels. Il s'agit pourtant... du pharaon Khéti... voilà plus de 4 000 ans ! Faut-il y voir un signe de la fatalité ? Il en aurait toujours été ainsi, on n'y peut rien changer ? Bien au contraire puisque, de nos jours, l'humanité dispose des moyens pour subvenir aux besoins élémentaires de l'ensemble de la population. Le recours à l'aide alimentaire est donc révélateur d'une dynamique d'injustice sociale et d'inégale répartition des richesses. C'est d'autant plus flagrant dans un pays comme la Belgique qui reste un eldorado en comparaison à d'autres régions du monde.

Pourtant, tout le monde n'est pas convaincu par cette analyse ; il est tellement plus aisé de rendre les personnes précarisées responsables de leur situation. *Faim de vie* se fait d'ailleurs l'écho de ces rengaines si fréquentes : « *Les pauvres, vous pouvez faire tout ce que vous voulez, s'ils ne veulent pas bouger, ils ne bougeront pas* » ; « *la solidarité a bon dos* », ou encore « *chacun doit se contenter de ce qu'il a* ».

Un choix politique

Le système actuel n'est en tout cas pas neutre.

Directrice du livre *Aide alimentaire. Des protections sociales en jeu*, Déborah Myaux l'explique : « *si l'aide alimentaire s'impose aujourd'hui comme une évidence dans nos sociétés d'abondance, il faut toutefois la comprendre à partir de l'histoire politique, sociale et économique qui l'a érigée en solution privilégiée. Elle découle de choix politiques posés au quotidien qui contribuent à forger les inégalités sociales et à enraciner la précarité toujours plus profondément dans la société.*⁵ »

⁵ MYAUX D. dir., *Aide alimentaire. Des protections sociales en jeu*, Louvain-la-Neuve, Academia – L'Harmattan, 2019, p. 10.

L'autrice, invitée par Vivre Ensemble à l'assemblée associative du Hainaut⁶ en novembre 2019, s'inquiétait de l'évolution dans la manière dont l'aide alimentaire est perçue par les pouvoirs publics. Naguère considérée comme une roue de secours, un ultime recours, elle est aujourd'hui mise en avant comme une solution pérenne ; des moyens considérables (matériels et humains) sont dès lors investis pour en assurer la logistique. Pourtant, selon Déborah Myaux, « *l'aide alimentaire n'offre aucun avenir désirable aux personnes qui y ont recours.* » Et de mettre en garde : « *La générosité et les bons sentiments nourrissent une mécanique qui tout à la fois répond à un besoin et participe à la construction d'une société où les solidarités et les droits ne sont plus un objectif politique commun mais sont traités sous l'angle de la charité et de la philanthropie.* »

Bien manger : un droit mis à mal

L'aide alimentaire ne coule pas de source : elle n'est ni automatique ni permanente. Et puis, elle n'offre pas des garanties en termes quantitatifs et qualitatifs.

En outre, bien manger, ce n'est pas seulement remplir son assiette (ce qui est parfois un défi en soi) ; cela relève aussi d'une multitude d'aspects, notamment : relationnels (manger seul, ou à plusieurs autour d'une table ?) ; gustatifs (manger, est-ce uniquement ingérer une quantité suffisante de calories, ou aussi apprécier la qualité de ce qu'on avale ?) ; décisionnels (manger ce qu'on a choisi, ou ce dont on a dû se contenter ?).⁷ Et le bien manger pour ceux qui recourent à l'aide alimentaire se corse encore, face à une série de contraintes.

1. Une conditionnalité à mesures variables

L'appauvrissement de certaines parties de la population, et donc le nombre de personnes qui sollicitent un appui, sont tels que les structures d'aide

⁶ <https://vivre-ensemble.be/echos-de-l-assemblee-associative-du-hainaut>, consulté le 12.02.2020.

⁷ MYAUX D., *op. cit.*, pp. 44-45.

alimentaire ont recours à des critères de sélection (qui se muent parfois en critères... d'exclusion). Le principe qui sous-tend cette logique est limpide : il faut bien mettre des balises, fixer des règles...

Ces critères sont généralement basés sur les revenus du ménage, mais s'appuient aussi sur la temporalité. Ainsi pourra-t-on fréquenter certaines structures, comme des épiceries sociales, durant un laps de temps limité.



⁸Pour démontrer qu'ils entrent bien dans le cadre, les gens doivent donc prouver que leur situation correspond aux conditions établies. Comme le démontre de manière lapidaire Brigitte Grisar dans *Faim de vie*, la personne qui a recourt à l'aide

alimentaire doit souvent accepter qu'une série d'éléments de sa vie quotidienne soient scrutés, soit par des professionnels (parfois mis sous pression par la structure qui les emploie), soit par des bénévoles (qui, avec toute la bonne volonté du monde, manquent parfois de formation pour aborder ces questions avec tact). Budget, composition de famille, factures d'énergie, dettes, etc. sont déposés, explorés, décortiqués... On assiste dès lors à une forme d'intrusion, qui n'est pas sans une certaine violence, dans le quotidien des personnes accompagnées par les services sociaux et/ou les structures d'entraide.

Une recherche action menée par ATD Quart Monde avec la Fédération des Services Sociaux (FdSS) et l'Université catholique de Louvain (UCL) relève notamment que cette procédure peut être vécue par les personnes « *comme une intrusion dans leur vie privée, et [...] ne garantit pas pour autant une réponse positive.* » Le rapport souligne aussi le manque de clarté des critères pour bénéficier de l'aide alimentaire et pointe du doigt certains éléments qui

⁸ Remerciements à Agnès Michel, responsable du service presse et communication à l'évêché de Tournai pour les photos de cette analyse.

« varient fortement d'une organisation à une autre, et sont perçus comme étant arbitraires car excluant les personnes se trouvant juste au-delà des limites définies.⁹ »

2. La qualité difficile à obtenir

« Vous croyez qu'on nourrit les pauvres avec ça ? Même mon chien n'en voudrait pas ! » s'exclame un personnage joué dans la conférence *Faim de vie*, en découvrant certaines boîtes de conserve proposées dans les colis de dépannage alimentaire.



5

Se pose manifestement la question de la qualité de ce qui est proposé. Question d'autant plus prégnante en ces temps où les préoccupations d'ordre environnemental occupent le devant de la scène, et où les nécessités de « manger de saison », « manger local »... sont des convictions largement partagées. C'est heureux que l'on prenne, petit à petit, la mesure des défis qui se présentent en matière d'alimentation saine et durable. Cependant, « au nom du "bien se nourrir", est-ce qu'on ne va pas rajouter une pression à des personnes qui ont déjà le portefeuille troué ? », s'interroge Brigitte Grisar. L'accès à l'alimentation devrait être un droit garanti pour toute la population mais, provocatrice, la conférencière nous bouscule : « *Bien manger serait-il l'apanage des riches ?* »

Les scandales sanitaires ne sont pas rares : vaches folles, poulets à la dioxine, lasagnes à la viande de cheval, les exemples sont légions. Si ces problèmes ont pu impacter les chaînes d'approvisionnement « classiques », comment imaginer qu'une qualité optimale soit garantie pour celles et ceux qui reçoivent les invendus de la grande distribution récupérés par les associations ? Faut-il tomber dans le simplisme qui consisterait à croire que,

⁹ <https://www.cbcs.be/L-experience-de-l-aide-alimentaire-quelle-s-alternative-s>, consulté le 12.02.2020.

quand on a *vraiment faim*, on n'est pas trop regardant à propos de la qualité ? Est-il tolérable que les personnes qui n'ont « *pas assez dans leur portefeuille pour manger ce qu'elles veulent, comme elles veulent, quand elles veulent* », doivent se contenter d'une nourriture dont elles se passeraient bien si elles avaient le choix ?

Remise en question dans l'aide et au-delà

6

La conférence gesticulée lève le voile d'une réalité mésestimée et surtout elle soulève nombre d'interrogations. Qu'en faire, une fois le spectacle terminé ? L'enjeu, aux yeux de Vivre Ensemble, est triple : continuer le travail de conscientisation ; amener les organismes d'aide alimentaire à interroger leurs pratiques ; renforcer le travail de plaidoyer auprès des instances publiques, car c'est au niveau structurel que des changements doivent être opérés.

1. Susciter de la réflexion



Comme le relevaient plusieurs participants, beaucoup de gens ne perçoivent pas ces réalités, parce qu'ils ne rencontrent pas les mêmes difficultés ou simplement parce qu'ils n'ont pas accès à l'information sur ce genre de sujets. Il faut donc aller

vers le grand-public et favoriser des espaces de rencontre. La conférence gesticulée *Faim de vie* constitue en ce sens un outil idéal, par son caractère à la fois léger et didactique, conjuguant l'analyse théorique et l'émotion.

2. Une saine remise en question

Si la conférence gesticulée suscite parfois un malaise dans le public, les motifs sont divers. Bien sûr, il y a la gifle qu'on reçoit en percevant l'ampleur du défi. Comment est-il possible, tolérable, acceptable, en 2020, que des personnes aient besoin d'une aide alimentaire dans un pays comme la Belgique ?

Mais ce n'est pas l'unique raison de ce malaise. Pour les travailleurs et les volontaires engagés dans le secteur associatif (en particulier lorsqu'ils sont impliqués dans l'aide alimentaire), *Faim de vie* suscite aussi une remise en question : nos pratiques tiennent-elles suffisamment compte de la dignité des personnes accompagnées ou celles-ci ne sont-elles que des numéros qui doivent faire profil bas et 'mériter' l'assistance qu'on leur prête ?

Ces mêmes acteurs du secteur associatif, souvent pleins de bonne volonté, doivent se préoccuper de tant de tâches pratico-pratiques qu'ils ont parfois du mal à lever le nez du guidon et à interroger leurs propres modes de fonctionnement. Pas forcément pour tout révolutionner, mais parfois simplement pour faire le point et, si nécessaire, opérer des ajustements.

3. Porter le débat auprès des décideurs

À travers le prisme de l'aide alimentaire, il est intéressant d'observer les rapports de force à l'œuvre dans la société. Les processus d'exclusion y sont multidimensionnels. En réponse, ils appellent bien plus qu'une aide matérielle, ou même plus que du lien social.



Comme l'observe Déborah Myaux, « *la répartition inégale des richesses et, en corolaire, la persistance de la pauvreté constituent les déterminants majeurs de ces processus d'exclusion.*¹⁰ »

¹⁰ MYAUX D., *op. cit.*, p. 219.

Se contenter d'organiser l'aide alimentaire, n'est-ce pas renoncer à attaquer le mal à la racine ? C'est assurément le nœud des inégalités qu'il faut défaire. En ce sens, peut-être serait-il temps de se pencher non seulement sur la question d'un revenu minimum adéquat, mais aussi, à l'autre extrémité de l'échelle sociale, sur l'enjeu d'un revenu... maximum? (voir encadré)

Avec le Réseau belge pour un revenu minimum¹¹, nous ne pouvons que souligner l'évidence : « *Disposer d'un revenu adéquat et accessible est la condition sine qua non pour lutter de façon structurelle contre la pauvreté et garantir à chacun et chacune une vie décente.* » Les revendications en la matière sont multiples : relever les allocations minimales au-dessus du seuil de pauvreté, assurer des salaires adéquats, maintenir l'indexation, revoir et même supprimer le statut de cohabitant, etc.¹²

Un revenu décent n'est évidemment pas suffisant : la pauvreté étant multifactorielle (logement, santé, accès aux savoirs et à la culture...), il convient de coordonner les différentes politiques dans un souci de cohérence. Mais on ne peut faire l'économie (c'est le cas de le dire) d'une meilleure répartition des richesses.

Se pose évidemment la question des moyens. Ce qui nous amène à nous appuyer, forcément, sur le levier de la fiscalité. La justice fiscale est la condition pour assurer la justice sociale (et environnementale). Il s'agit d'une question éthique, bien sûr (le poids le plus lourd doit peser sur les épaules les plus larges), mais aussi pragmatique : si les moyens manquent pour mettre en œuvre une politique ambitieuse, il faut aller les chercher... là où ils se trouvent.

¹¹ Plus connu sous le sigle BMIN, pour *Belgian minimum income network*.

¹² <http://www.fgtb.be/documents/20702/333016/BMIN-MEMORANDUM-COMMUN-2019+%28002%29.pdf/98d6d274-a774-41a0-991b-1a404428a5c1>, consulté le 12.02.2020.

Le RMA : un sujet tabou ?

Pourquoi ne pas s'interroger sur la pertinence d'un seuil maximal, au-delà duquel les personnes les mieux nanties se verraient contraintes de contribuer plus amplement à la collectivité ? C'est tout le propos – qui semble tabou – d'un revenu maximum acceptable (RMA), utile pour réduire les inégalités mais aussi intéressant pour débarrasser nos esprits du modèle consumériste.¹³

Faute de voir abordé ce sujet dans l'espace public, nous nous contenterons dans un premier temps d'appeler de nos vœux des mesures progressives de fiscalité juste et efficace.¹⁴

Conclusion

Si l'aide alimentaire constitue pour beaucoup une bouffée d'oxygène bienvenue, la manière dont elle est instaurée – voire quasiment institutionnalisée – doit continuer de nous poser question. Face à la dureté d'une société inégalitaire, les réponses apportées ne peuvent être uniquement d'ordre humanitaire, car il ne s'agit que d'un dépannage, d'une roue de secours, au mieux. Les denrées fournies par les services d'aide alimentaire, dont une grande partie sont marquées du sceau de l'Union européenne¹⁵ ne permettent pas aux personnes appauvries de s'en sortir. De fait, peut-on décemment espérer enrayer la pauvreté avec... des boîtes de conserve ?

¹³ <https://blogs.mediapart.fr/projet-de-decroissance/blog/110915/un-revenu-maximum-acceptable-au-dela-des-limites-symboliques>, consulté le 12.02.2020.

¹⁴ Lire à ce sujet l'analyse de Vivre Ensemble : [L'impôt, une contribution pour réduire les inégalités](#) (2019).

¹⁵ En référence au Fonds européen d'aide alimentaire, ou FEAD. À ce sujet, lire l'analyse de Vire Ensemble : [Aide alimentaire : passer de la gestion au droit](#) (2019).

Les personnes concernées sont avant tout des êtres humains, pas des objets que l'on peut scruter sous tous les angles sans vergogne. Ces gens sont aussi les premiers concernés, pourtant, ils sont rarement entendus. Et si le couvercle de l'aide alimentaire devait finalement sauter, quelle éruption faudrait-il craindre ?

Jusqu'à quel point les logiques d'accumulation et d'exploitation au service du capitalisme devront-elles rogner les liens sociaux et le bien-être des populations, pour qu'une remise en question collective soit enfin opérée, au profit de la cohésion sociale et de la prospérité partagée ?

Renato Pinto,
Coordinateur régional Vivre Ensemble
Hainaut



Avec le soutien de



Disponible sur www.vivre-ensemble.be

Exemplaires sur demande : info@vivre-ensemble.be ou 02 227 66 80